

Compte rendu de la réunion du Conseil Consultatif de la commune déléguée de la Fresnaye sur Chédouet du 22 septembre 2021 - 18 heures.

Présents : André TROTTET-Alain VIOLET-Liliane ANFRAY-Daniel BESNARD-François RENOU-Klaus PETTERA-Pascal PIERRON-Liliane EPINEAU.

Excusés : Christian DUPONT-Bernard BOULAY.

- 1- Monsieur le Maire fait un point sur la labellisation FRANCE SERVICES de la Maison des Services au Public, avec l'inauguration par Mr DALENNES, Préfet de la Sarthe. IL est rappelé les conditions exigées par l'état et il est remis un exemplaire de la plaquette actualisée.
- 2- Daniel BESNARD, Président de Génération Mouvements nous précise la reprise des activités de l'association en indiquant un certain maintien des effectifs grâce à de nouvelles adhésions.
Cette reprise d'activité est très importante, afin de sortir de cette période d'inactivité due au COVID.
Mr le Maire rappelle la reprise d'activité des associations sportives et culturelles : foot, karaté, gymnase, musique.....
Une prochaine réunion avec ces associations sera prévue pour connaître leurs besoins dans le cadre de cet après COVID.
- 3- Il est prévu la réalisation du repas des aînés le jour du 11 novembre 2021, dans chacune des communes déléguées, c'est un moment attendu par beaucoup d'habitants.
Il est rappelé que le repas est gratuit pour les personnes à partir de 65 ans.
- 4- **Point sur les travaux de la commune** :
 - Inauguration de la MAM le 7 septembre 2021 par le Préfet.
Début de fonctionnement le lundi 6 septembre 2021.
Quelques travaux restent à réaliser : bitume parking, fin de la clôture, gazon....
C'est là une belle réussite, avec un financement de subventions à hauteur de 70%.
 - Les travaux du gymnase avancent. Le clos et le couvert sont achevés.
Il serait utile de prévoir une visite ouverte à la population pour la MAM et le gymnase, par exemple un samedi.
 - Le prochain projet à ouvrir porte sur la Maison de Santé : Tous les habitants souhaitent le maintien de la présence médicale sur Villeneuve en Perseigne et la réflexion sur la possibilité de la réouverture d'une pharmacie, à terme.

Il est précisé la nécessité de la prise de compétence « Maison de Santé » par la CUA, afin que le dossier soit porté par l'intercommunalité auprès de l'Agence Régionale de Santé, notamment pour l'établissement des dossiers de subvention.

5- **4 Points sur le raccordement à la fibre :**

Un tour de table est effectué pour savoir comment s'est réalisé leur raccordement à la fibre.

Pour certains il n'y a pas eu de problèmes particuliers, pour d'autres cela a été plus difficile ; voir parfois le raccordement n'a pas pu être effectué. Certaines équipes mandatées par Orange n'ont pas toutes une grande technicité. Il est rappelé que pour l'opérateur Orange, il est préférable de prendre rendez-vous au magasin dans la galerie marchande de Leclerc, afin d'avoir le meilleur conseil et pour établir la convention. Les habitants peuvent demander des devis à d'autres opérateurs, pour faire jouer la concurrence.

L'ouverture à la commercialisation de la 3^e tranche et dernière est possible à partir du 2 octobre 2021 : secteur Lignièrès la Carelle et St Rigomer des Bois.

6- **Questions diverses :**

- Mr Pettera dénonce la vitesse excessive sur la départementale notamment sur la ligne droite de la Bauge au bourg de la Fresnaye sur Chedouet.

Il est regrettable que la gendarmerie ne vienne même pas faire des contrôles de vitesse sur certains tronçons.

- Mme Epineau signale le passage d'une moto sur sa route en dénonçant le bruit et la vitesse excessive. La divagation des animaux sur la route pose un gros problème de sécurité.

- La fermeture de la boulangerie est abordée. Malgré l'ouverture d'un point chaud dans la supérette, tout le monde considère l'utilité d'une boulangerie pâtisserie à part entière.

Mr le Maire rappelle la rapidité de la fermeture en juin 2021, malgré les diverses solutions qui avaient été abordées par Mr et Mme RAULT.

Il est également rappelé le refus de Mr RENARD, propriétaire des murs, de rentrer dans le projet de réhabilitation des commerces de centre bourg mené par la commune il y a plusieurs années. La commune prenait l'engagement de mettre en place toute la partie professionnelle dans la maison SERAFINI .Il est regrettable que cette solution n'ait pas été acceptée. La commune est consciente sur la nécessité de rechercher un nouveau boulanger et qu'il soit sans doute nécessaire qu'elle soit partie prenante dans le local nécessaire pour cette activité.

- Une réunion de l'ensemble des 6 conseils consultatifs de Villeneuve en Perseigne se tiendra le vendredi 8 octobre 2021 à 18h30 à la Salle polyvalente de la Fresnaye sur Chedouet, chaque membre va recevoir une invitation.

André TROTTET

Maire de Villeneuve en Perseigne